

# PROJET ASSOCIATIF 2025 - 2030



UNIS  
POUR LES  
FAMILLES



# PROJET ASSOCIATIF

## 2025 - 2030

Le projet associatif de l'Union Départementale des Associations Familiales du Bas-Rhin constitue le socle commun qui oriente l'action collective pour les années 2025 à 2030. Il traduit la volonté de l'Union de renforcer son utilité sociale, d'adapter ses missions aux mutations contemporaines et de porter une parole engagée et cohérente en faveur des familles.

Ce document a été élaboré de manière collaborative avec l'appui de Caroline Oberlin (consultante et facilitatrice en intelligence collective – L'atelier-co), à partir d'une journée de séminaire réunissant les administrateurs en novembre 2024, suivie de plusieurs groupes de travail, d'échanges en Conseil d'administration et d'une contribution de l'équipe salariée. Ce processus participatif visait à faire émerger une vision partagée et des priorités d'action construites collectivement.

Le projet s'organise autour de quatre axes stratégiques, définis à partir des valeurs qui fondent l'identité de l'UDAF 67 : solidarité, confiance, engagement, compétences partagées et utilité sociale. Ces axes structurent une feuille de route à la fois ambitieuse et réaliste, qui aura à être portée par l'ensemble des composantes de l'Union.

Ce document n'est pas figé. Il constitue une base évolutive qui guidera l'action et les choix de l'Udaf 67 dans les années à venir, tout en laissant place à l'adaptation et à l'innovation.

# TABLE DES MATIERES

---

|                                                                |    |
|----------------------------------------------------------------|----|
| L'UDAF 67 : 80 ans au service des familles .....               | 4  |
| L'UDAF 67 : une structure au service du vivre ensemble .....   | 6  |
| Des valeurs communes .....                                     | 7  |
| 4 axes pour l'action de l'UDAF 67 2025-2030 .....              | 8  |
| • Représenter toutes les familles et leurs quotidiens .....    | 9  |
| • Porter une parole forte et audible .....                     | 10 |
| • Développer la transversalité .....                           | 11 |
| • Faire grandir l'Union .....                                  | 12 |
| Plan d'action .....                                            | 13 |
| Conclusion .....                                               | 14 |
| Annexe 1 - Liste des associations adhérentes à l'UDAF 67 ..... | 15 |
| Annexe 2 – Présentation des services .....                     | 17 |
| Annexe 3 – Plan d'action par axes stratégiques .....           | 19 |

# L'UDAF 67 : 80 ans au service des familles

---

## Un engagement au service des familles

Créée en 1946, l'Union Départementale des Associations Familiales du Bas-Rhin (UDAF 67) est une institution engagée, porteuse de la voix des familles et actrice essentielle de la solidarité sur le territoire. Elle représente et défend les intérêts de toutes les familles auprès des pouvoirs publics et des institutions locales. Reconnue d'utilité publique, l'UDAF 67 exerce ses missions dans le cadre fixé par l'ordonnance du 3 mars 1945, la loi du 11 juillet 1975 et l'article L.211-1 du Code de l'action sociale et des familles.

Ses interventions s'inscrivent dans une dynamique de complémentarité avec l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) et l'Union Régionale (URAF), tout en étant adaptées aux spécificités du territoire bas-rhinois.

## Une association inscrite dans son tissu local

L'UDAF 67 est une association de droit local ancrée dans le tissu alsacien, défendant les valeurs qui fondent son engagement et sa mission. Forte de cette identité, elle fédère une diversité d'associations familiales, réunies autour d'un objectif commun : représenter et défendre les droits de toutes les familles.

Cette pluralité d'engagements confère à l'UDAF 67 une richesse et une représentativité unique. Avec 34 associations adhérentes (1) et un nombre important de familles représentées, l'UDAF 67 s'inscrit pleinement dans un territoire riche de son histoire et de ses institutions. Son rôle auprès des instances publiques en fait un acteur incontournable du dialogue social et familial, œuvrant aux côtés des partenaires institutionnels majeurs.

## Une mission au cœur des réalités familiales

Conformément au code de l'action sociale et des familles, l'Union Nationale et les Unions Départementales des familles sont habilitées à

- Donner leur avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial
- Représenter les familles auprès des pouvoirs publics
- Gérer des services d'intérêt familial
- Agir en justice pour défendre les intérêts des familles.

La mission de représentation des familles est une richesse essentielle que l'UDAF 67 met au service des partenaires institutionnels. Le représentant familial, en tant que porte-parole des familles, œuvre pour faire entendre leur voix auprès des instances décisionnaires, garantissant ainsi une prise en compte de leurs besoins et préoccupations dans les politiques publiques.

(1) Cf annexe 1

C'est pourquoi l'UDAF 67 soutient, accompagne, informe et oriente les familles dans toute leur diversité. Elle œuvre au quotidien pour :

- Représenter et défendre les intérêts des familles auprès des instances départementales, régionales et nationales.
- Soutenir et accompagner les familles en situation de vulnérabilité grâce à des services adaptés.
- Promouvoir les valeurs familiales et renforcer la solidarité inter-générationnelle.
- Animer un réseau associatif dynamique regroupant des structures engagées dans le champ familial et social.

## **Des actions concrètes au service des familles**

L'UDAF 67 déploie une large gamme de services pour répondre aux besoins des familles, avec une attention particulière portée aux plus vulnérables :

- Gestion d'un service de protection juridique pour les personnes vulnérables.
- Accompagnement social et budgétaire pour prévenir les situations de précarité.
- Actions d'accompagnement à la parentalité, pour aider les parents dans leur rôle éducatif.
- Développement de partenariats avec les acteurs locaux afin de favoriser l'inclusion et l'entraide.

## **Un acteur engagé pour une société plus solidaire**

Dans un contexte sociétal en pleine mutation, l'UDAF 67 se positionne comme une force de proposition et un acteur clé du dialogue social. Convaincue que la personne doit être au cœur des politiques publiques, elle milite pour une société plus juste, où chaque famille trouve sa place et bénéficie du soutien nécessaire pour s'épanouir.

Forte de la diversité de ses associations membres et de l'engagement de ses salariés et bénévoles, l'UDAF 67 poursuit sa mission avec conviction et détermination, fidèle à sa devise : «Agir ensemble avec et pour les familles».

Pour mener ses missions, l'UDAF 67 emploie environ 140 salariés en 2025, qui relèvent de métiers variés : travailleurs sociaux, comptables, juristes, administratifs ... (2)

(2) Cf annexe 2

## L'UDAF 67 : Une structure au service du vivre ensemble

---

L'UDAF 67 souhaite redonner souffle et vigueur à ses liens, réinventer sa manière d'être ensemble en portant haut les valeurs de solidarité et de famille. Dans une société toujours plus morcelée, il nous faut raviver l'essence même du bien vivre-ensemble : la transmission entre générations, le partage des expériences, le dialogue.

L'UDAF 67 se veut être un pôle familial puissant, non pas au service d'intérêts particuliers, mais guidé par la quête de l'intérêt général. Loin de la confrontation stérile, l'Union souhaite favoriser la co-construction, l'union des forces pour bâtir un avenir plus solidaire.

L'UDAF 67 est un refuge, un lieu de ressources, d'information, de formation et d'innovation permanente. Sa voix doit résonner avec clarté et détermination sur le territoire, affirmant une présence politique forte tout en restant résolument tournée vers les plus vulnérables, du plus jeune au plus âgé. Sa richesse tient à sa diversité, à cette mosaïque d'engagements et de parcours qui l'animent.

Aujourd'hui, face à des choix politiques, administratifs, judiciaires et législatifs abandonnant les plus fragiles à des dispositifs impersonnels l'UDAF 67 souhaite protéger et accompagner ces publics dans le respect de leurs droits fondamentaux (éducation, santé et protection, logement, revenus minimum).

Les mutations du numérique, les logiques de concurrence imposées par les appels à projet institutionnels fragilisent le tissu associatif. Plus que jamais, il est impératif de replacer l'humain au cœur de nos préoccupations, d'être cette force qui témoigne, qui porte la réalité du quotidien des familles, qui refuse l'indifférence et revendique une société plus juste et solidaire.

# Des valeurs communes

---

L'action de l'UDAF 67 s'inscrit dans un cadre de valeurs partagées entre ses membres et guidant l'action collective.

- Solidarité

Entre les membres de l'UDAF 67 et les publics qu'elle accueille et accompagne, se tisse une relation, où l'entraide et la solidarité prennent tout leur sens.

Ce lien n'est pas une simple interaction ; il repose sur une logique de soutien sans compétition, où chacun veille sur l'effort de l'autre.

C'est dans cette conscience partagée de l'interdépendance que réside la force de l'Union, unissant les membres non seulement par un intérêt commun, mais par la reconnaissance de leur rôle réciproque et complémentaire.

- Confiance

La confiance est un sentiment par lequel un être se lie à un autre ou à une cause. Elle tisse un lien invisible mais essentiel entre les individus, unissant les membres au sein de l'Union. La confiance est à la fois la condition et le résultat du travail commun, nourri par l'engagement et la sincérité de chacun.

- Engagement

L'UDAF 67 puise son existence et sa vitalité dans l'implication de ses membres et de ses salariés, qui, par leur dévouement et leur adhésion au projet, en assurent la pérennité.

- Compétences partagées

Les compétences, lorsqu'elles sont partagées, deviennent une richesse commune, un terreau fertile où chacun puise et apporte à son tour. Il s'agit de reconnaître, de valoriser et de tisser ensemble les savoir-faire et les connaissances des membres, afin qu'ils s'enrichissent mutuellement.

L'UDAF 67 s'appuie sur l'expertise de chacun, dans un esprit de complémentarité et de subsidiarité, pour bâtir des synergies collectives.

- Utilité sociale

L'utilité sociale de l'UDAF 67 réside dans sa mission: être au service de ses membres et de toutes les familles. Par ses actions, l'UDAF 67 tisse un lien entre les familles et les instances qui les concernent, veillant à ce que leurs besoins soient entendus, leurs droits préservés et leur place reconnue au sein de la société.

## 4 axes pour l'action de l'UDAF 67 2025-2030

---

Les associations familiales jouent un rôle fondamental dans la défense des familles, les services à la petite enfance, la protection de l'enfance, l'accès au logement, la santé, l'éducation, les loisirs et le soutien à la jeunesse.

Elles œuvrent également pour la défense des consommateurs et mènent des actions sociales et familiales indispensables.

Les associations familiales sont des acteurs de terrain, qui agissent au plus près des familles et répondent à leurs besoins quotidiens.

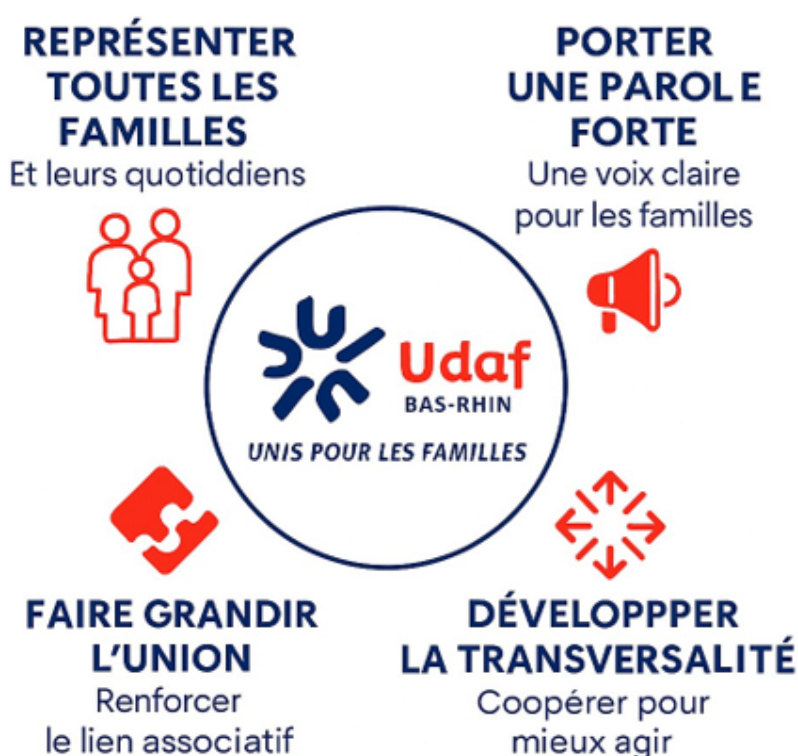
L'UDAF 67 accompagne et renforce leur action, en apportant un soutien direct aux familles les plus vulnérables par le biais de ses services.

La représentation familiale doit être renforcée partout où les décisions concernant la vie des familles sont prises, en investissant de nouveaux espaces de dialogue et d'influence.

L'UDAF 67 doit être une voix forte pour les associations et les familles, en veillant à ce que leurs préoccupations soient entendues et prises en compte dans le débat public.

Il est essentiel de développer nos missions en intégrant les axes définis par l'UNAF afin de garantir une meilleure cohésion dans la réflexion et une action collective coordonnée.

Enfin, le bénévolat mérite d'être valorisé en mettant en lumière le sens de l'engagement et l'impact essentiel de ceux qui s'investissent pour le bien commun.



# Représenter toutes les familles et leurs quotidiens

---

L'UDAF 67 souhaite faire de la place à toutes les familles d'aujourd'hui et de demain et ancrer son rôle inscrit dans le cadre de la loi de 1945 : représenter les familles.

Dans un contexte d'évolutions rapides, où « faire famille » recouvre une diversité de situations, l'UDAF 67 veut renforcer sa veille sur les préoccupations et réalités de toutes les familles, quelles qu'elles soient.

En intégrant ces évolutions dans sa réflexion et ses actions, l'UDAF 67 et ses membres s'inscrivent dans une logique d'anticipation et d'adaptation.

Objectifs :

- Renforcer la veille sur les préoccupations et réalités de toutes les familles (monoparentales, recomposées, homoparentales, familles issues de la migration, personnes seules, etc.)
- Aller à la rencontre des associations familiales non-membres de l'UDAF 67
- Outiller les représentants familiaux pour mieux comprendre et porter les besoins de cette diversité

Actions phares :

- Aller vers et rencontrer les associations familiales non-membres de l'UDAF 67 aujourd'hui
- Recréer un Centre de ressources qui centralise, actualise et diffuse des informations de terrain

Résultat attendu : une UDAF 67 reconnue comme inclusive, en lien avec les réalités sociales actuelles, capable de porter la voix de toutes les familles.

# Porter une parole forte et audible

---

La réunion de 34 associations constitue une force de représentation majeure. Toutefois, cette richesse doit s'accompagner d'une capacité collective à exprimer une parole claire, structurée et partagée.

Dans un environnement où les messages peuvent se multiplier ou se fragmenter, l'enjeu est de garantir une lisibilité et une crédibilité constantes.

Cet axe a pour objectif de positionner l'UDAF 67 comme un interlocuteur reconnu, capable de porter la voix des familles de manière concertée, audible et constructive.

## Objectifs :

- Coconstruire une parole d'Union, fondée sur les réalités locales et les valeurs communes
- Renforcer la visibilité de l'UDAF 67 dans le débat public
- Structurer la remontée et la diffusion d'informations pertinentes

## Actions phares :

- Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication multicanale à destination des familles, du grand public et des élus
- Former un groupe d'ambassadeurs de l'Udaf67 au plaidoyer
- Outiller les représentants familiaux et relayer la parole au sein des CCAS, communes, etc.

Résultat attendu : l'UDAF 67 est repérée, sollicitée, audible et force de proposition sur les sujets qui touchent les familles.

# Développer la transversalité entre les acteurs de l'Union

---

L'UDAF 67 porte l'ambition d'un fonctionnement plus fluide, plus articulé, où les différentes composantes de l'Union – services, associations adhérentes, représentants familiaux – se rencontrent, dialoguent et coopèrent davantage. Développer la transversalité, c'est faire le pari de la complémentarité : croiser les regards, mutualiser les ressources, décloisonner les pratiques.

Cette dynamique transversale s'inscrit au cœur du projet associatif : elle vise à créer des passerelles durables entre les acteurs, à renforcer la cohésion du réseau au service des familles. C'est en agissant ensemble, dans la reconnaissance des apports de chacun, que l'UDAF 67 pourra déployer tout son potentiel.

En consolidant les liens entre les missions, les services et les associations, l'Union se dote d'une capacité renforcée à comprendre les besoins du terrain, à porter une parole commune et à agir avec justesse.

## Objectifs :

- Favoriser les connexions et les coopérations concrètes entre les services de l'UDAF 67, les associations adhérentes et les représentants familiaux.
- Créer des espaces de dialogue réguliers sur les sujets de fond portés par l'UDAF 67 et les associations adhérentes.
- Mettre en place des outils communs pour faciliter la circulation de l'information, la mutualisation des ressources et la valorisation des initiatives du réseau.

## Actions phares:

- Concevoir une stratégie de communication interne (entre associations membres et avec les services)
- Relancer les commissions thématiques mixtes (pour les associations et les salariés de l'UDAF 67)
- Organiser une conférence des mouvements annuelle et faciliter des actions collectives portées par les associations

Résultat attendu : une dynamique plus fluide, articulée, où les synergies s'expriment pleinement au bénéfice des familles.

# Faire grandir l'Union

---

Pour préserver une Union vivante, engagée et incarnée, il est essentiel de renforcer les liens internes.

Des modes de fonctionnement cloisonnés ou un déficit de dialogue peuvent limiter la cohésion et freiner la dynamique collective. Il convient donc de soutenir l'accueil, la convivialité et la solidarité entre associations, tout en reconnaissant et en valorisant la diversité des points de vue.

La vitalité du collectif repose sur la participation active de chacun et le renforcement de la vie associative.

Cet axe vise à garantir un espace de coopération structuré, porteur de sens, en définissant un socle commun au-delà des différences.

Il s'agit également de renforcer les modalités d'animation du collectif et de consolider l'identité partagée de l'Union.

## Objectifs :

- Soutenir l'accueil, la convivialité et la solidarité entre associations
- Valoriser la fonction d'administrateur
- Garantir un cadre de fonctionnement coopératif et transparent

## Actions phares :

- Développer une culture commune sur la fonction d'administrateur de l'UDAF 67
- Créer une charte de coopération
- Renforcer les moyens d'animation du collectif (journées d'étude, groupes de travail, tutorat des nouveaux)
- Renforcer les liens entre les associations membres dans une logique « d'aller vers »

Résultat attendu : une Union structurée, solidaire et engagée, porteuse d'une ambition commune.

# Plan d'action

---

Ce plan d'action opérationnel décline de manière concrète les axes stratégiques du projet associatif. Il se déploie sur cinq ans, en tenant compte des ressources mobilisables (humaines, techniques et financières).

Sa mise en œuvre repose sur un pilotage partagé entre élus et salariés, et s'inscrit dans une logique de progression continue. Ce plan d'action sera suivi par un groupe de travail composé d'administrateurs et de salariés et porté par le bureau.

## En 2025

- Définir une stratégie de communication interne et externe à 5 ans
- Organiser une conférence des mouvements (rendez-vous annuel de réflexion collective et de visibilité extérieure)
- Réunir les commissions existantes et consolider leur visibilité auprès des associations adhérentes de l'UDAF 67
- Redéfinir les modalités de fonctionnement et d'animation des instances et des collectifs de travail (AG, CA, Bureau, Commissions) et initier la charte de coopération entre les associations adhérentes et l'UDAF 67
- Concevoir une stratégie d'animation d'un réseau des représentants familiaux

## En 2026

- Réactiver les commissions
- Animer et outiller le réseau des représentants familiaux
- Organiser des rencontres avec les associations familiales non-membres de l'UDAF 67
- Formaliser le projet de centre de ressources (objectifs, moyens, modalités de fonctionnement)
- Former les ambassadeurs à la fonction « plaidoyer » en vue des élections de 2027

## En 2027–2030

- Continuer à animer et améliorer les instances et réseaux créés
- Consolider et ancrer l'action collective au regard des moyens disponibles
- Travailler au bilan du projet associatif (2029)

# Conclusion

---

Ce projet associatif réaffirme la vocation de l'UDAF 67 : être un acteur engagé, en phase avec les évolutions sociétales et solidaire au service de toutes les familles.

Il traduit une volonté partagée de renforcer les coopérations internes, de rendre plus visibles les actions menées et de répondre avec pertinence aux besoins exprimés sur le territoire.

Les orientations présentées constituent un point d'appui pour l'action, appelant à être mises en œuvre et incarnées dans la durée.

Elles nécessitent une mise en œuvre collective, progressive et ancrée dans le réel.

L'implication des administrateurs, des associations membres, des salariés et des partenaires sera déterminante pour transformer ces ambitions en réalités concrètes.

Ce projet a vocation à être vivant. Il pourra évoluer au fil des années, à la lumière des retours d'expérience, des évolutions de la société et de l'action publique

# Annexe 1 - Liste des associations adhérentes à l'UDAF 67

## Mouvements familiaux à recrutement général



### AFC (Associations Familiales Catholiques)

- Fédération Départementale AFC
- AFC Strasbourg Eurométropole
- AFC Bas-Rhin Nord
- AFC Bas-Rhin Sud



### AFL (Associations Familiales Laïques)

- Conseil Départemental : CDAFAL
- AFL Strasbourg
- AFL Schiltigheim/Haguenau
- AFL MIA



### AFP (Associations Familiales Protestantes)

- AFP Chrysalide
- AFP La Source
- AFP Germes d'Espoir
- AFP Le Roc



### AGF (Association Générale des Familles)



### CSF (Confédération Syndicale des Familles)

- Union Départementale CSF
- CSF Alsace Nord
- CSF Alsace Ouest
- CSF Eurométropole
- CSF Strasbourg Neuhof Ouest
- CSF Strasbourg Elsau
- CSF Molsheim et environs
- CSF Ostwald, Lingolsheim, Illkirch
- CSF Scherwiller
- CSF Dambach La Ville



### FAMILLES RURALES

- FR Initiatives
- FR Ernolsheim sur Bruche
- UFCS FR (Union Féminine Civique et Sociales Familles Rurales)

---

## Mouvements familiaux à recrutement spécifique

---



**APEI ( Association des Parents d’Enfants Inadaptés)**



**APF (Association des Paralysés de France)**



**EFA (Enfance et Familles d’Adoption)**



**LA FAMILLE DU CHEMINOT**



**UNAFAM (Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques)**



**SOS PAPA**

---

## Mouvements familiaux non fédérés

---



**ALEF (Association Familiale de Loisirs Educatifs et de Formation)**



**DMP (Dessine Moi Une Passerelle)**



**ESPOIR 67**



**OPAL ( Organisation Populaire des Activités de Loisirs)**



**TP TP (Troubles Psychiques Tous Partenaires)**

## Annexe 2 - Présentation des services

### Gestion des Services

| <b>COMITE DE DIRECTION</b><br><b>Gestion de l'ensemble des services</b> |                                                                            |                                                                             |                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Direction de transition</b><br><b>Linda GOETZ</b>                    | <b>Directrice</b><br><b>Générale Adjointe</b><br><b>Véronique PASSEMAR</b> | <b>Directrice</b><br><b>des Ressources Humaines</b><br><b>Ghania BIROUK</b> | <b>Directrice</b><br><b>Administrative</b><br><b>et Financière</b><br><b>Sylvie ZERR</b> |

130 salariés  
hormis les salariés en intérim

Assistante de Direction  
Régine VILLENEUVE

| FAMILLE<br>GOUVERNANTE                          | ACTION<br>FAMILIALE                             | SERVICE<br>ACCOMPAGNEMENT                                                                                                                                                                         | SERVICE<br>PROTECTION<br>JURIDIQUE DES<br>MAJEURS                                                                                                                                       | SERVICES<br>SUPPORTS |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| <b>Francis HESTIN</b><br><b>Chef de Service</b> | <b>Véronique PASSEMAR</b><br><b>Responsable</b> | <b>Séverine MUGULTAY</b><br><b>Cheffe de Service</b><br>Mesures<br>MJAGBF - MAJ - AVDL<br><br><b>Virginie AJAVON ORSINI</b><br><b>Cheffe de Service</b><br>Mesures<br>MASP<br>PASS SURENDETTEMENT | <b>Laurence KLEEMANN</b><br><b>Cheffe de Service</b><br><b>Coordonnateur</b><br><br><b>Cécile BILLEREY</b><br><b>Clémence DHENIN</b><br><b>Xavier COTTIN</b><br><b>Chefs de Service</b> |                      |

|                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                        |                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dispositif<br>de logements<br>accompagnés pour des<br>personnes isolées sur<br>les secteurs de :<br><br><ul style="list-style-type: none"> <li>Saverne</li> <li>Mertzwiller</li> <li>Weiler</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion du site des aidants</li> <li>Animation du réseau des parents</li> <li>Soutien à la parentalité</li> <li>Lire et faire lire</li> <li>Lire ensemble</li> <li>Point Conseil Budget</li> <li>Plateforme ISTF et mandat de protection future</li> </ul> | Pour l'accompagnement<br>des familles en difficulté<br>dans leur gestion<br>budgétaire | Pour assister<br>ou<br>représenter<br>des adultes<br>vulnérables | <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion de la comptabilité des usagers</li> <li>Gestion de la comptabilité associative et suivi</li> <li>Informatique</li> <li>Service Ressources Humaines et Qualité - DPO</li> <li>Service Accueil-Standard-Courrier</li> <li><b>Service Juridique Responsable : Mme Sophie FRÊNE</b></li> </ul> |
| Chaque maison<br>est gérée<br>par 3 salariés<br>soit au total 9 salariés                                                                                                                               | 1 chargé de mission<br>1 assistant<br>documentaliste                                                                                                                                                                                                                                              | 18 délégués<br>4 assistantes<br>1 chargée d'accueil                                    | 44 délégués<br>16 assistantes                                    | 15 salariés<br>en comptabilité<br>1 salarié en RH<br>4 juristes<br>5 salariés GED                                                                                                                                                                                                                                                         |

# Annexe 2 - Présentation des services

(Erratum - A jour au 1er septembre 2025)

## Gestion des Services

| COMITE DE DIRECTION<br>Gestion de l'ensemble des services |                                                       |                                                        |                                                              |
|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Direction de transition<br>Linda GOETZ                    | Directrice<br>Générale Adjointe<br>Véronique PASSEMAR | Directrice<br>des Ressources Humaines<br>Ghania BIROUK | Directrice<br>Administrative<br>et Financière<br>Sylvie ZERR |

130 salariés  
hormis les salariés en intérim

Assistante de Direction  
Régine VILLENEUVE

| FAMILLE<br>GOUVERNANTE                                                                                                                         | ACTION<br>FAMILIALE                                                                                                                                                                                                                                                                               | SERVICE<br>ACCOMPAGNEMENT                                                                                                                                          | SERVICE<br>PROTECTION<br>JURIDIQUE DES<br>MAJEURS                                                                                    | SERVICES<br>SUPPORTS                                                                                                                                                                                                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Francis HESTIN<br>Chef de Service                                                                                                              | Laurent BRAUN<br>Responsable                                                                                                                                                                                                                                                                      | Séverine MUGULTAY<br>Responsable de Service<br><br>Aurélié BOUTEILLER<br>Cheffe de service<br><br>Mesures<br>MJAGBF - MASP - MAJ<br>AL/AVDL<br>PASS SURENDETTEMENT | Laurence KLEEMANN<br>Responsable<br>de Service<br><br>Cécile BILLEREY<br>Blandine BAUER-LIKOSSO<br>Xavier COTTIN<br>Chefs de Service | Service Comptabilité<br>associative<br>et usagers<br><br>Ressources<br>Humaines<br>et Qualité DPO<br><br>Service Juridique<br>Responsable<br>Sophie FRÊNE                                                                   |
| Dispositif<br>de logements<br>accompagnés pour des<br>personnes isolées sur<br>les secteurs de :<br><br>• Saverne<br>• Mertzwiller<br>• Weiler | <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion du site des aidants</li> <li>Animation du réseau des parents</li> <li>Soutien à la parentalité</li> <li>Lire et faire lire</li> <li>Lire ensemble</li> <li>Point Conseil Budget</li> <li>Plateforme ISTF et mandat de protection future</li> </ul> | Pour l'accompagnement<br>des familles en difficulté<br>dans leur gestion<br>budgétaire<br>(2 labels)                                                               | Pour assister<br>ou<br>représenter<br>des adultes vulnérables                                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion de la comptabilité des usagers</li> <li>Gestion de la comptabilité associative et suivi</li> <li>Informatique</li> <li>Service Accueil-Standard</li> <li>Courrier</li> </ul> |
| Chaque maison<br>est gérée<br>par 3 salariés<br>soit au total 9 salariés                                                                       | 2 chargés de mission<br>1 assistant<br>documentaliste                                                                                                                                                                                                                                             | 18 délégués<br>4 assistantes<br>1 chargée d'accueil                                                                                                                | 44 délégués<br>16 assistantes                                                                                                        | 15 salariés<br>en comptabilité<br>1 salarié en RH<br>4 juristes<br>5 salariés GED                                                                                                                                           |

## Annexe 3 - Plan d'action par axes stratégiques

| ANNEE        | ACTION                                                                         | AXE STRATEGIQUE PRINCIPAL          |
|--------------|--------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| 2025         | Définir une stratégie de communication interne et externe à 5 ans              | Porter une parole forte et audible |
|              | Organiser une conférence des mouvements                                        | Développer la transversalité       |
|              | Réunir les commissions existantes et consolider leur visibilité                | Développer la transversalité       |
|              | Redéfinir les modalités de fonctionnement d'un instances et initier une charte | Faire grandir l'Union              |
|              | Concevoir une stratégie d'animation d'un réseau des représentants familiaux    | Représenter toutes les familles    |
| 2026         | Réactiver les Commissions                                                      | Développer la transversalité       |
|              | Animer et outiller le réseau des représentants familiaux                       | Représenter toutes les familles    |
|              | Organiser des rencontres avec les associations familiales non-membres          | Faire grandir l'Union              |
|              | Formaliser le projet de centre de ressource                                    | Représenter toutes les familles    |
|              | Former les ambassadeurs au plaidoyer                                           | Porter une parole forte et audible |
| 2027<br>2030 | Continuer à animer les instances et réseaux créés                              | Faire grandir l'Union              |
|              | Consolider l'action collective au regard des moyens disponibles                | Tous axes (approche transversale)  |
|              | Travailler au bilan du projet associatif (2029)                                | Pilotage global                    |

